



AVIS DE CONCOURS

N°2024 – 06-27-1

Concours sur Titres pour l'Accès au grade
Infirmiers en Soins Généraux 1^{er} Grade
de la Fonction Publique Hospitalière

Le Centre Hospitalier de Limoux-Quillan organise, en application du décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière, **un concours sur titres pour l'accès au grade d'Infirmiers en Soins Généraux et Spécialisés 1er Grade de la Fonction Publique Hospitalière.**

Nombre de poste à pourvoir : 1

Conditions de Participation :

1. Diplôme : Ce concours est ouvert aux candidats titulaires soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code.
2. Nationalité : Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne.
3. Âge : Avoir au minimum 18 ans au 1er janvier de l'année du concours.
4. Casier Judiciaire : Présenter un casier judiciaire vierge (bulletin n°2).
5. Aptitude Physique : Justifier de l'aptitude physique exigée pour l'exercice de la fonction.

Modalités d'Inscription :

Les candidats doivent déposer un dossier, **en 4 exemplaires**, comprenant :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae (CV) détaillé.
- Une copie de leurs diplômes.
- Une photocopie de la carte d'identité.
- Un certificat médical datant de moins de trois mois.

Dépôt des Dossiers :

Les dossiers doivent être envoyés par courrier recommandé à l'adresse suivante :

**A l'attention de Madame La Directrice des Ressources Humaines
CENTRE HOSPITALIER DE LIMOUX-QUILLAN
17, Rue Madeleine Brès
11300 LIMOUX**

Ou déposés en main propre, contre accusé de réception, au service des Ressources Humaines de l'établissement organisateur.

Date limite de dépôt des candidatures : **le 15 septembre 2024, à 16h00**
délai de rigueur.

Sélection des Candidats :

1. **Admissibilité** : Un jury examinera les dossiers de candidature et évaluera les titres et qualifications des candidats. Le jury sera composé comme suit :

1° Le directeur de l'établissement organisateur ou son représentant, président ;

2° Un cadre de santé désigné par le directeur de l'établissement ;

3° Un ou plusieurs fonctionnaires hospitaliers de catégorie A désignés par le directeur de l'établissement. Il pourra être fait appel à un cadre de santé et à des fonctionnaires hospitaliers en fonctions dans un autre établissement que celui organisant le concours.

2. **Admission** : Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien avec le jury visant à évaluer leurs compétences professionnelles et leurs motivations.

Notification des résultats du concours :

Les résultats feront l'objet d'une publication à compter du **28 Octobre 2024**.

Informations Complémentaires :

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter le service des Ressources Humaines au numéro suivant : **04 68 74 74 26**, ou par email à l'adresse : drh@ch-limoux.fr.

Fait à Limoux, le 27 Juin 2024

Le Directeur du CH de Limoux-Quillan,

Jean BRIZON

